

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29382**

Intitulé

Journaliste audiovisuel(le)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut international de l'image et du son (IIS) Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la journaliste audiovisuel(le) est un/e professionnel(le) poly-compétent/e qui maîtrise les étapes de la chaîne de production d'un support d'information audiovisuel. Responsable du traitement du sujet qui sera diffusé par la voie de médias audiovisuels (radio, télévision, web), il/elle assure une fonction de médiateur entre un événement (un fait, un thème) et un public.

Pour ce faire, il/elle sait exploiter les outils de conception multimédia d'un sujet : prise de vues, prise de son, montage afin de rendre compte de l'événement par l'image et le son. Il/elle sait également mettre en forme sa production sur des outils numériques (notamment le web).

Le/la journaliste audiovisuel(le) a principalement en charge :

- La recherche et la collecte de l'information (enquête, choix d'experts/es ou de témoins,...)
- Le traitement, la vérification et la rédaction de l'information
- La réalisation d'interviews, de prises de vues et de sons dans le cadre d'un reportage, d'un magazine d'information, d'un documentaire,
- La réalisation de supports adaptés à la radio (rédaction, format d'enregistrement,...)
- La réalisation de supports TV et vidéo (scénarisation, tournage, montage images et sons, commentaires sur images, interventions en direct...)
- La gestion de techniques et outils de diffusion sur le web (blogs, sites d'information en ligne,...)
- La gestion d'un débat ou la présentation d'un journal d'information (préparation, conduite, lancements, intervention en direct, suivi de prompteur,...)

Compétences ou capacités attestées :

A> Recherche et collecte de l'information afin de préparer une enquête en en arrêter les objectifs.

- Conduire une communication complexe avec une présence physique ou à distance (skype, téléphone) en français et en anglais.
- Gérer une enquête et questionner des personnes en fonction de l'information recherchée. Faire une interview ou une enquête en recherche d'information en argumentant et questionnant.
- Faire une recherche documentaire d'informations multimédia (revue de presse, vidéos, sons) et analyser les documents en explorant le web, les médias locaux, nationaux et internationaux.

B> Traitement et rédaction de l'information en organisant des données nombreuses, variées et complexes.

- Traiter un flux d'informations en prélevant les informations adéquates. Structurer et hiérarchiser les informations validées à exploiter (les sources ayant été précédemment validées).
- Rédiger un sujet d'information adapté au format et aux contraintes des supports techniques de diffusion et des lignes éditoriales des diffuseurs.

C> Gestion de l'information sur un support multimédia : radio, TV, web

- Enregistrer des images et du son dans le cadre du recueil de témoignages, interviews, illustrations sonores.
- Monter un support de diffusion radio, TV ou web en fonction des contraintes de l'antenne et des exigences éditoriales. Choisir des formats de réception et de diffusion en fonction des contraintes techniques.

D> Animation d'un débat et présentation d'un journal TV ou radio.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

L'activité s'exerce au sein d'une rédaction d'un média d'information (radio, télévision, web) qui détermine la ligne éditoriale et les contenus du cadre de diffusion (JT, reportage, magazine, documentaire). La taille des rédactions est variable, de la radio ou télévision locale à la grande chaîne d'information nationale, en passant par la web-TV ou la société de production de films d'information. Le/la journaliste audiovisuel(le) peut également exercer ses fonctions en free-lance ou en étant rattaché à une société de production.

- Journaliste Rédacteur(trice) (Tv et Web) - Journaliste Reporter Image (JRI)
- Journaliste Radio
- Journaliste Présentateur(trice) Tv
- Assistant(e) de réalisation et monteur(euse) d'images et de sons (Tv, Vidéo, Web)

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1106 : Journalisme et information média

L1505 : Image cinématographique et télévisuelle

L1507 : Montage et post-production

L1508 : Prise de son et sonorisation

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Composante formation / connaissances et professionnelle

Valide l'ensemble des connaissances devant obligatoirement être acquis en fin de formation. Les connaissances requises sont évaluées, selon le type d'enseignement, sous forme d'examen final ou de contrôle continu. L'évaluation positive de cette composante permet au candidat de présenter son travail pour l'évaluation finale devant le jury de certification.

- Composante technique et professionnelle de la certification

Valide l'acquisition des techniques journalistiques rédactionnelles, celles liées à l'utilisation des matériels audiovisuels sur la base de la réalisation de type news, reportages, magazines avec interviews au travers de quatre mises en situation professionnelles reconstituées (émission thématique télévisée, documentaire radio généraliste, reportage thématique vidéo, articles multimédia sur un blog généraliste d'informations).

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de 5 membres dont : - 2 représentants(es) de l'autorité de certification - 1 journaliste professionnel(le) exerçant en libéral - 2 journalistes représentant(es) qualifié(es) (50% collège salarial et 50% collège employeur) Le(la) président(e) est désigné(e) parmi les 3 personnes extérieures à l'école.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 5 membres dont : - 2 représentants(es) de l'autorité de certification - 1 journaliste professionnel(le) exerçant en libéral - 2 journalistes représentant(es) qualifié(es) (50% collège salarial et 50% collège employeur) Le(la) président(e) est désigné(e) parmi les 3 personnes extérieures à l'école.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Le jury est composé de 5 membres dont : - 2 représentants(es) de l'autorité de certification - 1 journaliste professionnel(le) exerçant en libéral - 2 journalistes représentant(es) qualifié(es) (50% collège salarial et 50% collège employeur) Le(la) président(e) est désigné(e) parmi les 3 personnes extérieures à l'école.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, code NSF 323, sous l'intitulé Journaliste audiovisuel, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel le 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Journaliste audiovisuel(le)" avec effet au 22 juillet 2015, jusqu'au 07 juin 2019. Autorité responsable : 3IS SUP

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Pour plus d'informations

Statistiques :

de 10 à 20 certifications par an

Autres sources d'information :

www.3is.fr

Lieu(x) de certification :

Institut international de l'image et du son (IIS)

4 rue Blaise Pascal

78990 Elancourt

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IIS 7 rue Descartes - Parc de Pissaloup - 78190 Trappes

Historique de la certification :

Certification précédente : Journaliste audiovisuel(le)